

From: CFTC ESF
Subject: DiXiT #3 : Spécial Scission ESF-DXC + 10 informations très pratiques !
Date: mardi 14 mars 2017 12:04:03
Attachments: [image002.png](#)
Importance: High
Sensitivity: Personal



SPÉCIALEMENT POUR LES ABONNÉS AUX COMMUNICATIONS DE LA CFTC ESF-DXC !

NUMERO III

Bonjour !

Nous sommes à un peu moins de 3 semaines de la scission mondiale et du lancement de DXC Technology. Et nous sommes très heureux de vous offrir ce troisième numéro de DiXiT, rempli d'informations nouvelles et pratiques. Un véritable travail d'équipe !

L'entre-aide, la solidarité, le partage d'informations utiles et pratiques, la combativité mais aussi la technicité (connaissance [des accords signés](#), dont l'accord de méthodologie, et de nos atouts : code du travail, inspection du travail, avocats, experts...) sont les ingrédients pour faire face à ce qui nous attend.

En ce qui concerne la CFTC ESF, notre organisation est parfaitement en place depuis le 1^{er} mars et représente un très solide repère pour les salariés transférés. Jugez plutôt :

- [40 élus](#) dont de nombreux négociateurs qui ont fait leurs preuves dans les 10 accords qui constituent le socle social ESF
- Près de 300 adhérents sur tous les sites ESF avec des nouveaux qui nous rejoignent chaque semaine : [Témoignages adhérents](#)
- Un dispositif de communications pratiques complet ([DiXiT](#), [Blog](#), [cftcdxc.fr](#))
- Un réseau de lanceurs d'alerte
- [4 programmes](#) pour redonner du sens à sa vie au travail
- 6 Groupes de Travail dont 'suivi des comptes clients' et 'expertise Newco'
- Une mutualisation des informations et ressources avec les autres sections CFTC : HPECCF, HPEF, HPI, CSC, EITSF (ex AL ESF) et ESDFD (ex CDS ES)

Nous sommes prêts à faire face à toutes les situations. S'il n'y a qu'une seule chose à retenir, c'est ceci : vous ne serez jamais seuls face à DXC !

Et vous serez encore moins seuls en décidant comme vos nombreux collègues sur chaque site ESF de rejoindre un formidable réseau syndical et social.

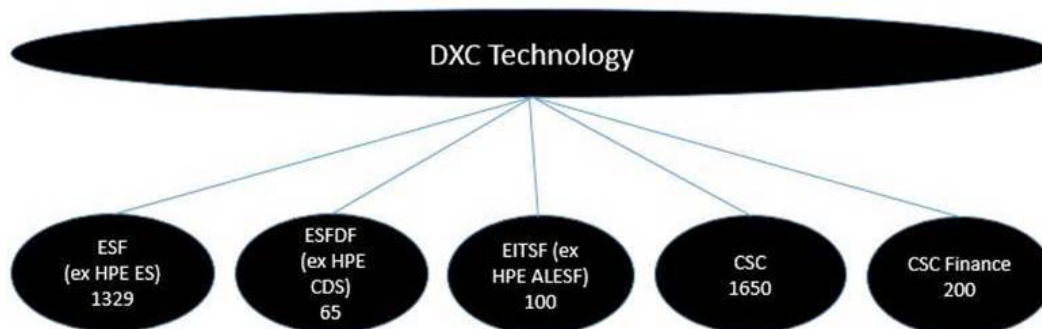
Soyez en mouvement : renseignez-vous sur tous les avantages d'adhérer en 2017 auprès de cftcesf@hpe.com

-

LES ANNONCES

DXC Technology en France sera constitué de 5 filiales dont voici les derniers effectifs :

A partir du 3 avril 2017



Quelques informations recueillies par l'équipe CFTC ESF ont retenu notre attention :

A/ Capital social (selon les Kbis de début mars)

- ESF : 75 994 106 Euros, siège social aux Ulis
- EITSF : 17 625 000 Euros, siège social à Meudon
- ESFDF : 1 159 364 Euros, siège social aux Ulis

A noter : Franc Gentili est actuellement le Président de ESF et ESFDF. Hervé Angelini celui de EITSF.

B/ Organisation

Sous Mike Nefkens, chez Pierre Bruno de CSC (Vice President et General Manager Europe du sud) :

- * Director, Europe du Sud Consumer & Retail et Transport Leader: Franc Gentili
- * VP & GM, France Coverage leader: Pierre Bruno (double fonction donc)
- * VP, Italy Sales & Coverage leader: Sergio Colella (double fonction avec Regional Sales Leader)

Et aussi : Account Delivery Teams, Director, Europe du Sud Regional Account Delivery (RADL): Jean-Marc Deniau (CSC)

C/ Côté Corporations

Le mauvais génie pour l'emploi et les conditions d'emploi s'appelle Mc Kinsey. Ce cabinet de consulting appelé à la rescousse en 2016 pour trouver des sources d'économies massives est à l'origine de la plupart des projets de restructuration, délocalisation, suppressions et automatisation qui frappent directement les autres pays et plus difficilement la France en raison des protections sociales en place.

Les projets que nous avons détecté pour l'instant et que nous surveillons de près sont : Terra Nova, Athena,

Lamborghini, Ferrari, Mustang, Fast (la nouvelle informatique de Software Newco). Hors noms de code cela donne pour la partie qui commence à apparaître : United Lex (externalisation d'une partie du légal), SRM (délocalisations), MWS (suppressions).

D'où l'importance de notre programme lanceurs d'alerte pour anticiper et contrer : cftchp@gmail.com

D/ Côté clients

Sur EMEA il y a eu l'annonce d'un méga deal avec la Deutsche Bank. Mais la situation commerciale est très compliquée pour l'instant, on ne vous apprend rien.

La situation la plus difficile est chez EITSF qui sert Nokia-Alcatel.

LES INFOS PRATIQUES



1/ LES CONGÉS ÉPARGNABLES ET CEUX À PRENDRE AVANT LE 31 MAI 2017

Le 31 mai 2017, les compteurs de congés légaux, de RTT, de fractionnement et d'ancienneté sont remis à zéro. Vous perdrez donc les congés non pris et non épargnables. Il faut donc prendre ceux qui ne sont pas épargnables avant cette date !

Voici les conseils des spécialistes CFTC. Pour commencer, vérifiez vos compteurs sur [Eetime HPE](#)

Allez dans l'onglet « mes congés » et regardez en temps réel ce qui reste disponible. Vous pouvez aussi regarder votre bulletin de paie de février 2017 (en bas de la première page) mais les soldes ne seront pas à jour des congés pris en février et mars.

A fin mai, vous ne devez pas avoir plus que ceci dans vos compteurs :

Si vous êtes ESF d'origine HPEF :

Les jours épargnables sont :

- 7 jours RTT (qui iront sur votre CET3)
- 2 jours de fractionnement (CET3)
- 1 jour d'ancienneté, porté à 3 jours d'ancienneté si vous avez plus de 50 ans au 31 mai 2017 (CET3)
- D'éventuels repos compensateurs acquis sur la période 1er juin Y-1 – 31 mai Y non pris (compteur « Récup ») : dans le compteur CET1

Attention : les CP ne sont pas épargnables pour les ex HPEF, ils doivent tous être pris.

Si vous êtes ESF d'origine HPECCF

Les jours épargnables sont :

- 7 jours RTT (qui iront sur votre CET3)
- 2 jours de fractionnement forfait jour (CET3)
- 3 jours d'ancienneté (CET3)
- 3 CP (CET2)
- D'éventuels repos compensateurs acquis sur la période 1er juin Y-1 – 31 mai Y non pris (compteur « Récup ») : dans le compteur CET1

-> Sujet Blog : [Congés](#)

Bon à savoir :

Si vous avez oublié de poser vos 3RTT et 2 CP de fin décembre, attention ils seront déduits fin mai !

Début juin votre CET3 se vide pour aller remplir votre CET1. Vous n'avez rien à faire, c'est automatique. Par contre pour se faire payer toute ou partie de son CET3 si vous avez besoin de cash (taxation comme un salaire), rendez-vous ici : post [570](#)

Pour le cash sans taxation salariale, uniquement CSG/CRDS sur les plus-values, regardez du côté de l'épargne salariale. En effet, le 1er mars 2017 est une date de déblocage de vos placements PEG et participation réalisés il y a 5 ans.

Si vous êtes concerné et avez un besoin de liquidité, allez sur <https://epargnants.interepargne.natixis.fr> puis vos opérations > demande de remboursement

2/ URGENT : LE REPORT OU LE DON GAGNANT DE VOTRE SOLDE 2016 CARTE ÉLECTRONIQUE TICKET RESTAURANT

Attention à la date limite du mercredi 15 mars si vous disposez de cette carte ! Il ne vous reste plus que quelques heures...

Il vous faut reporter votre solde 2016 en 2017 directement sur votre site myedenred.fr

Une case sera à cocher et le montant qui représente souvent des centaines d'euros basculera sur le nouveau millésime.

Ou peut-être encore mieux (astuce CFTC) : faites un don à la croix rouge qui offrira des repas à ceux qui en ont besoin : <https://soutenir.croix-rouge.fr/don-ticket-restaurant/>

Vous récupérerez 75% du montant de votre don en déduction de votre impôt sur le revenu 2017 dans la limite de 530€ de don, 66% au-delà. Faites le calcul : vous êtes gagnant car votre cotisation employée est inférieure : 44,32 % !

N'oubliez-pas, d'ici mercredi 15 mars ! Si vous n'avez pas de compte MyEdenred.fr, il est encore temps de le créer.

-> Sujet Blog : [La carte électronique ticket restaurant](#)

3/ VOTRE BULLETIN DE PAIE DE MARS 2017

Principal changement : aucun prélèvement épargne salariale si vous cotisez. Ni en avril. Et donc aucun abondement et versement chez Natixis. C'est normal !

Pour bénéficier du rattrapage, surveillez le nouvel appel à souscrire courant avril pour la période de mai à octobre 2017. Il y aura 400 euros bruts (67 euros par mois) à récupérer...

4/ LES FERMETURES SYSTÈME EN RAISON DE LA SÉPARATION MONDIALE

- [Accelerating U](#) : 17 au 31 mars, avec pertes des formations commencées et non terminées au 16 mars
- **AskHR** : 17 au 21 mars
- **Workday** : 24 mars au 2 avril
- **Taleo et Job Searcher** : 24 mars au 15 avril

A noter : Taléo devrait être remplacé par Workday Recruiting.

5/ COMMENT ENVOYER UN E-MAIL ET VOUS CONNECTER À PARTIR DU 3 AVRIL

Le 3 avril 2017, vous continuerez à vous connecter à votre compte de messagerie @hpe.com ainsi qu'à votre boîte aux lettres qui restera disponible **pendant un an**. Vous obtiendrez également une nouvelle adresse @dxc.com.

Les e-mails envoyés à votre adresse e-mail @dxc.com ou @hpe.com seront transmis de manière transparente vers votre boîte aux lettres @hpe.com.

Aussi, le jour J, lorsque vous enverrez un e-mail à des destinataires extérieurs à l'entreprise, ils verront votre adresse @dxc.com dans le champ «*envoyé à partir de*». Pour la plupart des utilisateurs, la nouvelle structure d'adresse e-mail @dxc.com reste identique à l'adresse e-mail actuelle, @dxc.com remplaçant celle sous @hpe.com. A noter que votre adresse @dxc.com sera visible dans le Directory Works avant le 3 avril.

Attention : ne vous connectez pas à votre ordinateur ou à vos applications à l'aide de l'adresse e-mail @dxc.com

Au fil du temps, les boîtes aux lettres et les processus de courrier électronique seront intégrés sous DXC. A ce moment-là seulement, vous pourrez commencer à vous authentifier avec votre adresse e-mail @dxc.com. Si vous utilisez un badge virtuel pour vous connecter à votre PC, il n'y a aucun changement le jour J.

Consultez la page [myITsupport spin-off et fusion ES / CSC](#) pour en savoir plus !

A noter : pour la connexion sans fil, il faudra cesser d'utiliser le réseau HPE au plus tard le 31 mars et choisir un réseau **ES wireless networks** quand il sera disponible sur votre site (redémarrage du PC a priori nécessaire).

6/ COMMENT ENTRER SUR VOTRE SITE A PARTIR DU 3 AVRIL ?

A partir du lundi 27 mars, dans le cas le plus fréquent (hors business center par exemple), vous pourrez récupérer un nouveau badge d'accès auprès du poste de sécurité de votre site. Ce badge, initialement blanc, ne mentionnera que votre nom et votre numéro d'employé. Il sera complété par un autocollant quelque temps après le démarrage officiel de DXC.

Ce badge sera nécessaire pour accéder à votre site dès le 3 avril prochain. Votre photo ne figurant pas sur le badge initial DXC, vous devrez continuer à porter l'ancien badge HPE, dont le logo sera occulté, lors de vos déplacements sur site. Attention : afin de limiter le risque d'erreur de lecture, l'ancien badge HPE et le nouveau badge DXC devront être séparés lors d'un passage devant un lecteur de badge.

7/ NANTERRE : TRAVAUX ET BIENVENUE !

Avec l'arrivée d'ex CDS (ESFDF) sur le site de Nanterre, 8 bureaux situés dans l'aile C du bâtiment A ont été supprimés. Le nouvel espace ESFDF qui ne comprend qu'un bureau et une salle de réunion ne devrait accueillir que 2 à 4 salariés sur les 65 de la société.

CDS avait repris en 2010 une vingtaine d'ancien salariés EDS GFS qui avait été transférés chez A&O en février 2007. Nous souhaitons donc la bienvenue à nos anciens collègues ainsi qu'aux nouveaux !

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à l'équipe de Boulogne qui réintègre Nanterre dans la nouvelle aile qui agrandit notre site à cet effet !

8/ 3 AUTRES RECOMMANDATIONS CFTC AVANT LE SPLIT FINAL

A/ Vous avez des actions HPE à la BT et vous voulez comprendre l'impact fiscal du split DXC ? Il ne vous reste plus que quelques jours pour décider de vendre ou pas ce qui est disponible et éviter la taxation (il y a une demande de dérogation fiscale en cours mais la réponse de Bercy ne parviendra pas avant avril et les chances de succès sont minimales...)

-> Rendez-vous sur [Split de l'action HPE : Impact fiscal + simulateur !](#)

A noter : si vous avez des RSU de 2013 débloqués en décembre 2017, soyez zen sur les appels de fonds de la BT. Vous pourrez vendre des actions DXC qui seront émises et libérées courant avril pour couvrir les frais.

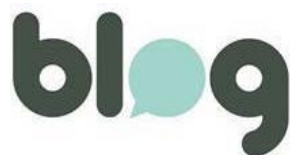
B/ Vous nous remontez des problèmes sur EEM. Si vos dépenses d'avant le 1^{er} mars, justificatifs envoyés, n'ont pas été remboursées : nous contacter pour le processus de récupération et le remboursement éventuel des frais Amex à cftcesf@hpe.com

A noter ! Nouvelle adresse EEM pour les ESF : [EEM ESF-DXC](#)

C/ Ça ne peut pas faire de mal et ça peut rendre service (rappel Flash HPE 31) :

- Sauvegardez vos données Workday (exports, copie d'écrans)
- Sauvegardez vos congés et compteurs (Eetime)
- Faites une sauvegarde de vos mails importants et exportez les contacts (au cas où)
- Sauvegardez vos dossiers personnels (.pst)

POUR S'INFORMER, REAGIR ET POSER DES QUESTIONS



[Le 8 mars, c'est tous les jours à la CFTC !](#) 40 femmes élus et mandatées
[Split de l'action HPE](#) L'impact fiscal. Le nouveau simulateur CFTC
[Scission ESF](#) Réponses DP. Partage de l'actif net CE HPEF/ESF. Quelques annonces
[Et EG ?](#) Annonce HPE Pointnext. Achat de Nimble Storage
[Accord handicap](#) Signature, explication et contribution remarquable CFTC
[Témoignages adhérents](#) Rejoignez-nous en 2017 !

LES RENDEZ-VOUS



Mercredi 15 mars

* 1^{ère} Réunion des 6 RSS (Représentants de Section Syndicale) et des 8 CCHS (Coordinateurs Conventionnels Hygiène et Sécurité) avec la Direction ESF

A noter !

Il y aura 5 représentants de l'équipe CFTC ESF dans ces réunions mensuelles : Jean-Louis Turlier (RSS CFTC ESF), Pierre Favret (Coordinateur CHS Villefontaine), Dragan Stojanovic (Coordinateur CHS les Ulis) , Mathieu Sutter (Coordinateur CHS Province) , Xavier Magri (Secrétaire CHST de Nanterre)

Lundi 20 mars

* Négociation du protocole électoral CE/DP ESF (#1)

Mercredi 29 mars

* Visite conjointe (direction / CHSCT) du site de Nanterre

Jedi 30 mars

* Réunion de DP Nanterre/Bourges-Fussy/Tours-Saint Avertin

Lundi 3 avril

* Lancement de DXC Technology

* Négociation du protocole électoral CE/DP ESF (#2)

Mardi 6 juin

* Elections CE/DP



Un syndicat + un réseau social : choisissez la CFTC ESF !



Adhérez maintenant pour être mieux informé et défendu !

Renseignements : cftcesf@hpe.com

La CFTC est 100% à votre service !

cftcesf@hpe.com cftcdxc.fr

[S'abonner aux communications pratiques de la CFTC ESF](#)

Accéder à nos dossiers pré-scission ESF : www.cftchpe.fr

Vous informer en temps réel, vous donner la parole et répondre à vos questions : [le Blog](#) !

Interlocuteurs : www.cftchpe.fr/vos-interlocuteurs/annuaire-des-elus-et-representants-cftc

*Si vous recevez ce message directement, c'est que vous êtes abonnés
aux communications de la CFTC et contents de l'être !*

*Vous avez le droit de transmettre ce document à vos collègues de travail qui ne reçoivent pas nos messages
pour qu'ils s'abonnent*

et profitent à leur tour de nos informations pratiques exclusives.

*Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat,
il suffit de le signaler en répondant au dernier message reçu.*